

À PROPOS DE LA LOI SUR LE MARIAGE « GAY »

HERVÉ LE MEUR OU LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

Depuis plusieurs semaines, je reçois, y compris en provenance de personnes d'obédience libertaire, le texte d'Hervé Le Meur « Faut-il changer la nature de la filiation ? », paru dans le numéro d'été de la revue « L'Écologiste ». En règle générale, il n'est pas accompagné de commentaires, ou alors parfois flatteurs. J'ai donc lu et relu le texte en question et je constate, sans surprise d'ailleurs, qu'il ne recèle rien de plus que les habituels préjugés qui constituent la ligne de défense commune de l'échiquier politique français hostile à la nouvelle loi sur le mariage « gay », échiquier qui inclut en partie des idéologues d'extrême droite, de droite, de gauche et même des écologistes. Loi que, bien entendu, je n'accepte pas, pas plus que les modes de domination qu'elle sanctionne et favorise, déjà pour la raison que je suis hostile à l'institution du mariage. Voici, en bref, ce que je pense du texte d'Hervé Le Meur que Yannick Blanc, le principal animateur du site « Pièce et Main d'œuvre », fait circuler dans le sillage de la rédaction de « L'Écologiste », fondé par des écofascistes du genre de Teddy Goldsmith. Il montre, comme s'il était encore nécessaire de le prouver, que écologie ne rime pas nécessairement avec radicalité et que sous la même étiquette, nous pouvons retrouver toutes les couleurs de l'arc-en-ciel politique, la brune y compris.

1 Si Hervé Le Meur s'était contenté de dire qu'il y a de l'incrédible, dans notre monde, y compris en nous, bref des déterminations qui ne sont pas sociales, créées stricto sensu par notre activité transformatrice du monde, activité à la fois individuelle et sociale, je serais d'accord. De telles déterminations dites naturelles, bien qu'elles soient difficiles à cerner en tant que telles, tant elles sont imbriquées aux autres déterminations sociales, politiques, religieuses, morales, etc., depuis des temps immémoriaux, n'en existent pas moins. Par exemple, nous sommes aussi des mammifères et, jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas la domination qui nous a constitués ainsi, à moins de croire que depuis l'aube de l'humanité des modes de domination aient disposé des pouvoirs surhumains attribués à Dieu. Aujourd'hui,

LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

à l'ombre de l'Etat, il est vrai que la technoscience, en particulier dans le domaine de la procréation, tente de nous domestiquer à outrance, de nous réduire encore plus au statut de choses, manipulables à volonté, sous le prétexte de répondre aux désirs des individus tels qu'ils sont formatés par la société du capital. L'actuelle procréation assistée par la médecine, même si elle est différente de la transgénèse proprement dite dans la mesure où les procédés qu'elle utilise ne touchent pas au génome, participe à ce processus de domination. Mais entre le discours des gourous de la technoscience médicale, qui frise parfois l'eugénisme, et la réalité de leur puissance, il y a de notables différences. Leur ambition démiurgique rencontre des limites, à commencer par celles que leur opposent les individus qui n'entendent pas accepter leurs diktats. De toute façon, le pouvoir biomédical n'est ni plus, ni moins totalisateur que le mode de domination dont il est partie intégrante, lequel ne pourrait exister de façon quelque peu durable s'il était effectivement capable de nous transformer en totalité en cyborgs, y compris dans le domaine de la procréation. En ce sens, le « Meilleur des mondes » d'Aldous Huxley, le livre référence de bien des individus hostiles à l'institution médicale, relève de l'acceptation de l'utopie technoscientiste du capital, fusse pour la rejeter, alors qu'elle n'est pas à prendre au pied de la lettre.

2 Mais concernant la notion clé de « nature », Hervé Le Meur définit comme « naturel » ce qui n'est pas « produit et contrôlé » par des « experts », ce qui revient à attribuer ce qualificatif à des déterminations sociales, y compris à celles spécifiques à des modes de domination, même millénaires, pour autant qu'ils ne présentent pas les traits de la domination technoscientiste la plus en pointe. Et donc, à les justifier. Il passe donc sans problème de la notion de déterminations naturelles à celle de nature, au sens des métaphysiciens, avec le moralisme d'origine chrétienne qu'elle charrie : « Nous pensons que tout écologiste garde une tendresse pour ce qui est naturel, c'est-à-dire non produit ou contrôlé par un expert et, parfois, moins efficace, moins joli... La nature devient alors l'instance extérieure qui garantit qu'un phénomène n'est pas contrôlé, est libre. Dans le domaine humain, elle justifie la liberté, l'altérité, le caractère sauvage, la finitude et la modestie mais elle est aussi un antidote contre l'idéologie de la croissance,

LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

de la population comme de l'économie, la volonté de toute-puissance et le consumérisme y compris dans la relation à l'autre.» Le caractère réactionnaire de telles envolées idéologiques, puant le mysticisme, n'est pas nouveau et il a déjà été signalé par de nombreux critiques du concept de «nature», avec son corollaire, celui «d'artificiel», y compris par moi, dans mon texte «La Société industrielle, mythe ou réalité». Mais je ne suis ni le premier, ni le seul à le faire. Pour preuve, je citerais l'excellent passage de l'ouvrage collectif, «Contre L'Encyclopédie des nuisances», consacré à la métaphysique de la Nature, qui constitue la base commune de l'idéologie réductionniste des milieux hostiles à la prétendue «société industrielle»: «Au règne autocratique de la domination technique, il fallait donc pouvoir opposer un autre absolu. Il était tout trouvé: seule la Nature, adversaire métaphysique intraitable de la technique, était à même de faire sauter le verrou. Dans la langue de tartufe des "encyclopédistes" cela donnera un récit à haute teneur épique: l'assaut de la technique contre "la nature extérieure" et "la nature en l'homme". La virulence criminelle de leur critique est tout entière dédiée à la dénonciation de la profanation de l'ordre immuable de la nature. Cet outrage soulève tellement le cœur endurci des "encyclopédistes" qu'à partir de cette horreur sacrée, ils peuvent déployer le théâtre où nature vierge et technique entreprenante radotent leur éternelle scène de ménage. Ils pouvaient alors glisser à vive allure vers les formes les plus baroques de l'écologisme radical pour partager avec ce dernier une même façon de concevoir le cours des choses et la contradiction centrale qui l'affecte: l'opposition fondamentale de notre temps résiderait dans les limites que la nature offre aux activités productives des sociétés humaines.» Nous le voyons, Hervé Le Meur n'a rien inventé et il n'est guère étonnant que, à partir de cette prétendue critique heideggerienne de la technologie, qui constitue la base commune de bon nombre d'écologistes, écofascistes inclus, il soit applaudi par d'autres partisans du «naturel» contre «l'artificiel», tel le site des journalistes chrétiens et d'autres lobbies de la même veine. Ce qui est inévitable car, dans l'approche d'Hervé Le Meur, la Nature n'est manifestement que le Dieu du christianisme sécularisé, doté pour l'essentiel des mêmes attributs. Comme d'aucuns s'en remettent à la grâce de Dieu comme sauveur suprême, il s'en remet, lui, à celle de la Nature.

3A partir de là, il n'est pas étonnant qu'Hervé Le Meur affirme «en préambule que si le mariage gay avait été séparable de l'adoption, nous n'aurions vu aucun argument lié à nos convictions écologistes qui s'y oppose. Le mariage est une institution et pas un fait de nature, alors que l'engendrement en est un.» Passons sur le fait qu'il parle de mariage en général, en dehors du temps et de l'espace, alors que la discussion porte sur l'institution du mariage actuel en France. En d'autres termes, il n'est pas hostile à la permanence de l'une des principales institutions de l'Etat moderne mais seulement à l'adoption par des gays! Il atteint là le summum de la pensée naturaliste régressive. Que la procréation ait aussi des dimensions sociales, des plus diverses d'ailleurs selon les époques, les modes d'être et de représentation sociales, politiques, religieuses, etc., c'est quelque chose qui ne peut être négligé que par les adeptes du biologisme le plus vulgaire. Même bon nombre d'anthropologues actuels ne défendent plus depuis longtemps de pareilles inepties, sauf, dans l'école française, les continuateurs du structuralisme de Claude Lévi-Strauss, telle Françoise Héritier, éminence grise du pouvoir actuel, qui parle, à propos de l'acte de procréer, «d'invariant biologique». Or, la séparation tranchée entre le «naturel» et le «social» n'est que l'un des préjugés les plus tenaces, propre à l'Etat issu de la prise du pouvoir par la bourgeoisie à l'époque de la révolution française, l'Etat républicain dont la France fut le modèle. La biologie, comme d'ailleurs l'ensemble des prétendues sciences de la nature, n'est que l'une des sciences sociales qui n'avoue pas son nom. Ce qui est confirmé, de facto, par Hervé Le Meur puisque c'est la possibilité d'adoption par des gays qui le préoccupe au premier chef, à savoir la question de la filiation, question sociale par excellence qui ne découle même pas nécessairement, dans les Etats modernes, de la procréation. En France, l'adoption est basée, pour l'essentiel, sur le type de famille sanctionné par l'Etat, à savoir les familles constituées à partir de couples composés de personnes des deux sexes, tels que le pouvoir d'Etat lui-même les a définis. La chose qui révolue manifestement Hervé Le Meur, c'est que des couples constitués de personnes du même sexe puissent adopter et que cela soit sanctionné par la loi. Il y voit quelque atteinte intolérable à «l'altérité», ne se posant même pas la question de savoir si des individus de sexe identique, du moins tels que la sexologie officielle et le

LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

pouvoir d'Etat les appréhendent sous nos latitudes, puissent être différents, ni même si l'assignation de tel ou tel individu à tel ou tel sexe déterminé n'est pas déjà réductionniste, etc. Or, de telles assignations, dans lesquelles la sexualité au sens plein du terme, définie comme l'une des inclinaisons spécifiques aux individualités humaines, serait déterminée stricto sensu par les organes reproducteurs que les bipèdes humains possèdent entre les jambes, sont depuis longtemps rejetées par des libertaires comme Jeanne Humbert. Il y a presque cent ans, dans ses conférences, contre les pères La Pudeur de la famille, de l'église et de l'Etat, elle affirmait, avec ironie, que «chez les humains, le principal organe sexuel est le cerveau». Manifestement, Hervé Le Meur n'en est même pas là. Bien sûr, à la suite de ce qui est reconnu aujourd'hui par l'Etat hexagonal, il reconnaît que des personnes ne doivent pas être condamnées, voire persécutées, pour leurs préférences sexuelles, même multiples. Sans plus. Mais, pour lui, la question des relations affectives entre adultes et non-adultes, qu'il pose dans les limites de la définition de la famille, reste subordonnée à celle de la sexualité des premiers. Son discours sur «l'altérité» ne signifie rien d'autre.

4 Dans la même optique, «la loi sur le mariage gay rend donc légal le mensonge aux enfants sur leur filiation.» Paralogisme qui relève de l'imposture pure et simple et qui assimile, comme le premier intégriste venu, procréation et filiation! Même les théologiens actuels les plus fins, tel le jésuite présentement installé au Vatican, reconnaissent du bout des lèvres, dans la veine des dernières encycliques papales, que le mariage repose sur «l'amour, en particulier l'amour des enfants que les pères et les mères élèvent», ce qui implique de facto que procréation et filiation soient dissociables, donc géniteurs et parents, dans les limites évidemment du maintien de la famille chrétienne, adaptée à des conditions que l'Eglise ne peut plus ignorer sous peine de perdre encore du terrain. Dans la même veine moraliste d'origine chrétienne, Hervé Le Meur évoque l'intérêt de la descendance, de façon démagogique, pour justifier l'injustifiable, à savoir le maintien de l'institution actuelle de la famille nucléaire hétérosexuelle, à commencer par l'institution de la maternité, posée, comme la procréation en général, en termes de pure naturalité, hors du temps et de l'espace.

LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

L'idéologie des droits de l'homme, ici sous la forme des droits de l'enfant, est donc convoquée au tribunal de l'idéologie naturaliste pour condamner d'aussi impardonnables atteintes au Code de la famille. Amen.

5 Bien entendu, Hervé Le Meur sait qu'il évolue là en terrain miné et il hésite à faire sienne telle quelle la position des partisans du mode de filiation actuel, bien qu'il soit indigné par «l'affirmation qu'un enfant puisse avoir deux mamans. Et donc pas de papa!» Aussi, il appelle à de nouvelles études, autres que celles «qui auraient prouvé que les enfants élevés par des parents homosexuels ne se portent ni mieux ni plus mal que les autres». Ainsi, des études américaines récentes prétendent, d'après lui, «montrer que les enfants dont un parent a une relation homosexuelle ont beaucoup plus de problèmes de développement». Que des bambins élevés par deux personnes, ou plus, du même sexe, ou même bisexuelles, soient a priori plus névrosés que ceux élevés par des personnes de sexe différent vivant en couple, légalisé ou non, est l'un des principaux préjugés de la pédopsychiatrie institutionnelle, alors même que toute l'évolution de la famille nucléaire prouve sans conteste le contraire. Nul besoin d'études spécialisées additionnelles pour le montrer. La réalité de la vie, en particulier dans les Etats modernes, en fait témoignage. De même, Hervé Le Meur voit dans l'anonymat du géniteur, sanctionné par l'Etat, l'une des sources principales des névroses des bambins adoptés ou nés par le biais de la procréation médicalement assistée. Mais, en lui-même, l'anonymat de l'un des géniteurs, voire des deux, ne génère rien de tel. Il est source de névroses lorsque la famille est de type nucléaire, en particulier aujourd'hui où, en pleine crise comme l'ensemble de la société, elle apparaît parfois, de façon illusoire, comme l'ultime roue de secours face à l'atomisation et au débousolage général. Mais si nous suivons le schéma d'Hervé Le Meur, la descendance de familles basées sur la polyandrie, par exemple dans l'Himalaya, devrait être composée a priori de névrosés, vu que les bambins connaissent leur génitrice, mais pas leur géniteur et que, par suite, tous les hommes adultes de la famille sont leur pères! D'ailleurs, il existe encore des clans dans l'aire himalayenne qui, non contents d'être polyandres, acceptent l'homosexualité entre adultes en leur sein! La polyandrie, bien qu'en régression, est encore suffisamment an-

LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

crée là-bas pour qu'elle soit inscrite dans la constitution du Bhoutan. Je ne fait pas l'apologie de tels modes de vie familiale, évidemment, vu ce qu'ils impliquent souvent en termes de hiérarchie et de distribution de rôles fixés, mais je voulais souligner à quel point Hervé Le Meur fait de la famille nucléaire, telle qu'elle est sanctionnée ici par l'Etat, le modèle de référence. Comme le premier citoyen venu.

6 Hervé Le Meur a beau jeu de brocarder sur les aliénations réelles qui peuvent exister dans les milieux gays, en particulier sur leur propension à s'en remettre à la technoscience pour tenter de dépasser le cadre de la famille nucléaire hétérosexuelle. Alors même que, via l'acceptation de la nouvelle loi, ils ne font qu'élargir le champ des aliénations spécifiques à ladite famille nucléaire sans les dépasser. Sans même voir qu'ils ouvrent la porte à des insanités transhumanistes et eugénistes relatives à la prétendue amélioration des individus via la biologie, ou même la génétique, insanités qui ne leur sont d'ailleurs pas spécifiques. Sans même parler du choix du sexe de la descendance, grâce à des manipulations sur les cellules germinales, que nous promettent les généticiens les plus à la mode et sur lesquelles ils commencent à plancher. Bref, le rejet de l'idéologie naturaliste, poussé parfois à l'absurde, génère l'idée que les déterminations naturelles ne sont, a priori, que des constructions sociales qu'il faut donc déconstruire au nom de la liberté individuelle, dans l'optique initiée par les idéologues de la déconstruction, à commencer par Michel Foucault, à la réputation radicale usurpée. Il n'est guère étonnant que les plus acharnés nihilistes en la matière, comme des féministes que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans les années 1970, soient devenus des partisans des délires eugénistes en matière de procréation et donc du choix du sexe de la descendance par manipulation du génome. Sans même comprendre que, au nom de la critique d'aliénations millénaires, ils acceptent les formes les plus sophistiquées de l'aliénation actuelle, avec les fantasmes de puissance infinie qui l'animent. Car, comme les possédés de Fédor Dostoïevski, «partis de l'idée de liberté illimitée», ils en «arrivent à celle de despotisme illimité». Sans sombrer dans de telles extrémités, il est clair qu'il y a très peu de critiques de la technoscience dans les milieux et les lobbies gays d'aujourd'hui, comme d'ailleurs

LA FAILLITE DE L'ÉCOLOGIE À PRÉTENTION RADICALE

dans l'ensemble de la société, et qu'ils placent en partie leurs espoirs dans la puissance qu'elle déploie même lorsqu'elle les inquiète. Quelle régression par rapport à l'époque de la « révolution du désir » issue de Mai 68, lorsque le Front homosexuel d'action révolutionnaire affirmait son hostilité au mariage, y compris entre individus partageant les mêmes inclinaisons sexuelles, et, parfois même, prenait ses distances, à travers des personnes comme Françoise d'Eaubonne, écoféministe, envers le culte de la technoscience. Mais ce n'est pas une raison pour justifier les vieilles lunes de la domination, comme le fait Hervé Le Meur.

Voilà, je pense avoir cerné l'essentiel. Nous sommes donc bien loin de ce qui apparaissait, de prime abord, comme le refus de la procréation assistée par la médecine et, de façon générale, comme le refus radical de « l'artificialisation de la vie », pour reprendre le nom du comité auquel participe Hervé Le Meur. Concernant son dernier texte, je n'hésite pas à dire que ledit refus n'est que la feuille de vigne qui cache les préjugés les plus conservateurs en la matière. Sous prétexte de rejeter le progressisme, il glisse sur la pente savonneuse du conservatisme, en bas de laquelle l'attendent les défenseurs les plus vulgaires de la religion, de la famille et de l'Etat. Il ne manquait plus que le discours écologiste des chercheurs contestataires pour justifier leurs pieux délires. Il le leur procure. Décidément, il n'y a rien de bien neuf sous le soleil blême de l'idéologie. J'avais assisté à des spectacles analogues, il y plus de dix ans déjà, lors des oppositions aux biotechnologies en France, lorsque des partisans de l'idéologie réductionniste « encyclopédiste » n'étaient même pas capables de déceler dans la rédaction de « L'Écologiste » des écofascistes, comme je l'ai signalé dans « La lettre ouverte à des amis anglais sur "L'Écologiste" ». Concernant « Faut-il changer la nature de la filiation ? », le moins que je puisse dire, c'est que je reste pantois devant le fait que des libertaires diffusent de pareils textes sans y mettre le moindre bémol. Triste époque, en vérité. ■

André Dréan
Août 2013

Pour toute correspondance :
nuee93@free.fr